

Questions orales

LE REVENU NATIONAL

DEMANDE DE REPORT DE LA DATE LIMITE POUR LE
VERSEMENT DE LA TAXE DE VENTE—LES INTENTIONS DU
GOUVERNEMENT

M. Frank Maine (Wellington): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Revenu national. Comme les postes ne distribuent pas le courrier, le gouvernement prolongerait-il l'échéance prévue pour le versement de la taxe de vente fédérale par les établissements commerciaux jusqu'à la reprise du service postal et, sinon, pourquoi pas?

L'hon. Ron Basford (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, la loi sur la taxe d'accise exige la remise de ces taxes d'ici la fin du mois. Je demanderais aux entreprises qui ne l'ont pas encore payée de faire tout leur possible pour respecter la date limite. Évidemment, s'ils ne le peuvent pas, nous allons examiner ces cas et les exempter des sanctions prévues par la loi.

* * *

* * *

● (1510)

L'AVORTEMENT

L'ESCALADE APPARENTE DU NOMBRE D'OPÉRATIONS—LES
MESURES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT

M. Douglas Roche (Edmonton-Strathcona): Monsieur l'Orateur, j'aimerais en revenir à la question de l'avortement qu'a soulevée le député de Provencher et qui mérite à mon avis une réponse plus précise. Puis-je demander au ministre de la Justice s'il va énoncer sans équivoque les critères d'avortement que pourront utiliser les comités d'avortement thérapeutique au Canada dans l'examen de santé d'une mère...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député se rend certainement compte que sa question est manifestement irrecevable, qu'il s'agisse d'une question en matière de politique générale ou visant à obtenir un avis légal.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Roche: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je ne vois pas comment le député pourrait poser une question supplémentaire alors que la première question a déjà été refusée.

M. Roche: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je ne prétends pas être un expert en matière de règlement de la Chambre, mais je pense que le peuple canadien a droit à une réponse précise. Si j'en ai l'autorisation, j'essaierai de formuler ma question de façon à essayer d'obtenir une réponse précise sur la question de l'acceptabilité de l'avortement, qui relève de la compétence du ministre de la Justice. Si vous me le permettez, je vais reformuler ma question.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député peut essayer s'il veut, mais s'il essaie d'obtenir la même opinion, il se heurtera au même résultat.

M. Roche: Question supplémentaire pour le ministre de la Justice. Étant donné que le taux d'avortement dans les trois provinces les plus riches, la Colombie-Britannique,

[M. Macquarrie.]

l'Ontario et l'Alberta, est de loin le plus élevé du Canada, ce qui montre que l'on pratique l'avortement en fonction de critères sociaux et non pour des raisons de santé, quelles mesures le ministre envisage-t-il de prendre pour enrayer cette escalade inutile des avortements qui constitue une violation ininterrompue des droits civils de l'enfant en gestation?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, il devrait être parfaitement clair au député, à tous les députés, que les procureurs généraux des provinces sont chargés d'appliquer le Code criminel. La loi adoptée par la Chambre il y a quelques années donne certaines raisons précises, relatives à la santé et à la vie de la mère, comme principes fondamentaux dont le comité d'avortement doit s'inspirer pour prendre ses décisions. Il revient aux procureurs généraux des provinces de veiller à ce que la loi, dans toutes ses dispositions, soit observée en conformité des vœux du Parlement.

LES CÉRÉALES

LES MESURES D'URGENCE ENVISAGÉES POUR
L'ACHEMINEMENT DES EXPORTATIONS EN RAISON DE LA
GRÈVE

M. Craig Stewart (Marquette): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Justice, en sa qualité de ministre chargé de la Commission canadienne du blé. Étant donné que 14,000 wagons environ sont immobilisés dans les Prairies par la grève en cours dans la Fonction publique, et que 28 navires attendent à quai dans le port de Vancouver et voient ainsi augmenter chaque jour les frais de surestarie, le ministre veut-il dire à la Chambre s'il a établi un plan d'urgence pour l'acheminement du blé destiné à l'exportation, afin d'éviter de nouvelles atteintes à la réputation du pays comme fournisseur de grain sur les marchés étrangers?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, divers projets sont en voie d'étude, tant pour l'immédiat que pour l'application de mesures de rattrapage le plus tôt possible après le retour à la normale.

M. l'Orateur: A l'ordre. Passons à l'ordre du jour.

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Mon collègue le député de Northumberland-Durham (M. Lawrence) a posé au solliciteur général plusieurs questions concernant le contrat de dragage d'un montant de 21 millions de dollars. Je lui ai ensuite demandé si le refus de payer ne s'expliquait pas entre autres raisons, par le désir du gouvernement d'attendre l'issue de la procédure introduite à Hamilton. Si j'ai bonne mémoire, le ministre a répondu qu'il ne le croyait pas, mais qu'il allait se renseigner. Par la suite, le ministre des Transports est intervenu pour dire que l'affaire était devant les tribunaux. Cela me porte à croire que le solliciteur général ne va peut-être pas se renseigner. Il a déjà répondu, mais maintenant il veut contrôler les faits. Je cherche à savoir si le solliciteur général ne va pas en rester là, puisqu'il a déjà répondu à la question.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le solliciteur général s'est engagé à se renseigner et à fournir réponse. Je suppose qu'il va le faire.